

Piscine municipale de Seclin

Rentrée 2020



dès mardi 1^{er} septembre 2020

Le système d'accueil de la piscine mis en place le 23 juin dernier change à compter du mardi 1^{er} septembre 2020. Certaines mesures sont assouplies (il n'est plus nécessaire de réserver, les casiers peuvent être utilisés...). Il reste des mesures exceptionnelles à respecter (sens de circulation...). Nous comptons sur vous pour les respecter.

Séances publiques : reprise des horaires «scolaires» le mardi 1^{er} septembre 2020

Horaires d'ouverture en période scolaire

lundi	12h15 à 13h30	vendredi	12h15 à 13h30 18h45 à 20h
mardi	18h45 à 20h	samedi	9h à 11h30 15h à 17h45
mercredi	12h15 à 13h30 15h15 à 16h30	dimanche	9h à 12h
jeudi	Pas de séance publique		

En raison des contraintes de désinfection, veuillez prendre en compte les changements suivants par rapport aux horaires habituels :

- séances du midi (lundi, mercredi, vendredi) ont lieu de **12h15** à 13h30
- les séances du soir (mardi, vendredi) ont lieu de **18h45** à 20h
- la séance du mercredi après-midi a lieu de **15h15** à 16h30

Séances publiques « Séniors » : reprise le lundi 7 septembre 2020

- La séance publique séniors a lieu les lundis (pendant la période scolaire uniquement) de 16h15 à 17h30

Dans le contexte COVID, veuillez noter :

- l'accès est possible sans inscription (avec un justificatif attestant l'âge de 60 ans ou plus)
- l'animation « aquagym » durant la séance n'a pas lieu face aux contraintes de distanciation physique.

Séances « Aquagym » : reprise le lundi 7 septembre 2020

Horaires d'ouverture en période scolaire

lundi	19h à 19h45	jeudi	12h15 à 13h 19h45 à 20h30
mardi	12h15 à 13h	vendredi	16h15 à 17h aquagym douce
mercredi	19h à 19h45		

Fonctionnement au ticket :

5,30 € la séance - 3,20 € pour les seclinois

Dans le contexte COVID, veuillez noter :

- chaque séance peut accueillir 25 personnes maximum
- la réservation est obligatoire sur place ou par téléphone au 03.20.90.88.75

Séances « Perfectionnement enfants »

Lors du conseil municipal de la commune de Seclin en date du 30 avril 2020, le report en septembre 2020 des frais d'inscription, pour un semestre, des activités prépayées à la piscine de Seclin, a été adopté. En conséquence, **les personnes titulaires, soit d'une carte annuelle d'animation valable de septembre 2019 à juin 2020, soit d'une carte semestrielle d'animation valable de février 2020 à juin 2020**, peuvent bénéficier d'une inscription annuelle au tarif d'un semestre sur présentation de la carte.

- **Mercredi 2 septembre 2020 :**

- inscription à l'année pour les enfants bénéficiant d'un report des frais d'inscription**

- 10h30 à 11h30 enfants nés en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.

- 14h à 15h enfants nés en 2011, 2012, 2013, 2014.

- 16h30 à 17h30 enfants nés en 2009, 2010.

- **Mercredi 9 septembre 2020 :**

- test et inscription à l'année pour les Seclinois et extérieurs dans la limite des places disponibles**

- 10h30 à 11h30 enfants nés en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.

- 14h à 15h enfants nés en 2011, 2012, 2013, 2014.

- 16h30 à 17h30 enfants nés en 2009, 2010.

- **Mercredi 16 septembre 2020 : reprise de l'animation**

« Jardin aquatique 3 - 6 ans » et « Perfectionnement adultes »

Lors du conseil municipal de la commune de Seclin en date du 30 avril 2020, le report en septembre 2020 des frais d'inscription, pour un semestre, des activités prépayées à la piscine de Seclin, a été adopté. En conséquence, **les personnes titulaires, soit d'une carte annuelle d'animation valable de septembre 2019 à juin 2020, soit d'une carte semestrielle d'animation valable de février 2020 à juin 2020**, peuvent bénéficier d'une inscription annuelle au tarif d'un semestre sur présentation de la carte.

- **Judi 3 septembre 2020 :**

- inscription à l'année pour les personnes bénéficiant d'un report des frais d'inscription**

- 17h à 17h45 jardin aquatique, enfants nés en 2015, 2016, 2017.

- 18h45 à 19h30 perfectionnement adultes. (18 ans et +)

- **Judi 10 septembre 2020 :**

- inscription à l'année pour les Seclinois et extérieurs dans la limite des places disponibles**

- 17h à 17h45 jardin aquatique, enfants nés en 2015, 2016, 2017.

- 18h45 à 19h30 perfectionnement adultes. (18 ans et +)

- **Judi 17 septembre 2020 : reprise de l'animation**

TARIFS :

- **SECLINOIS (sur présentation de la carte Seclinois) : carte d'animations à l'année 105 €**

- **EXTÉRIEURS : carte d'animations à l'année 160 €**

Piscine Municipale de Seclin
Avenue du Président Allende - 59113 Seclin
tél. : 03.20.90.88.75 - piscine@ville-seclin.fr